

APLMS – Sondage sur les embarcations à moteur

Résultat présenté en assemblée spéciale

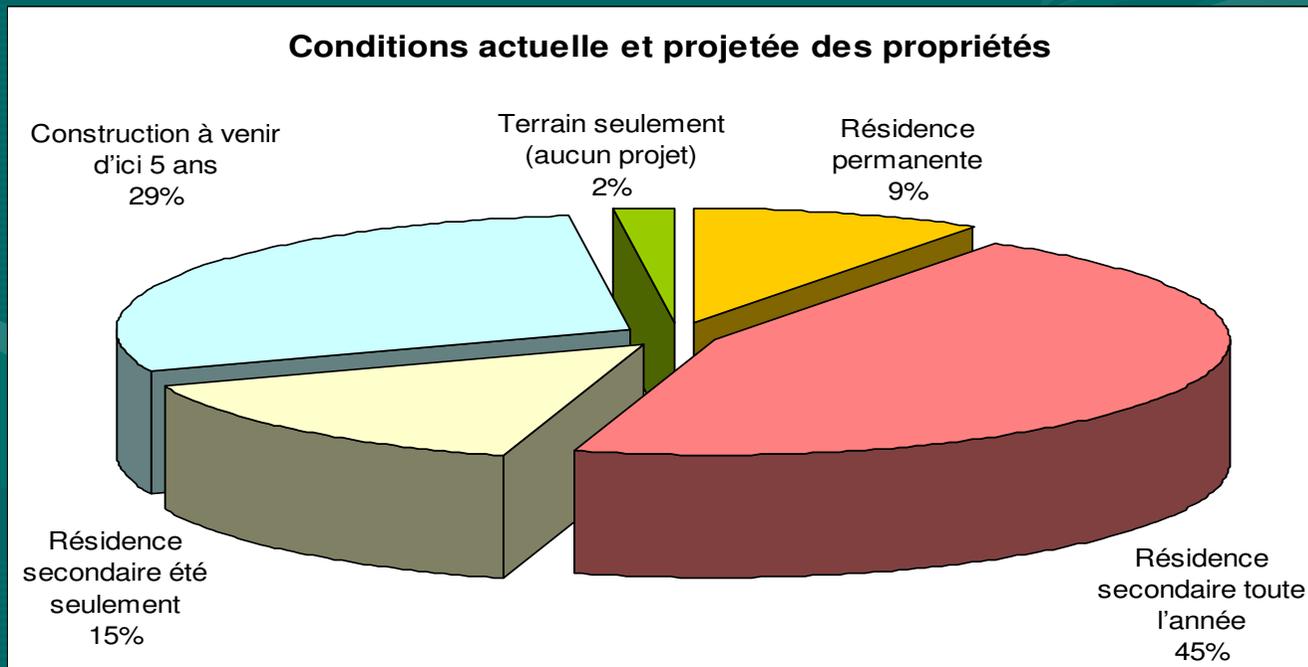
Le 19 mai 2008

SECTION A:

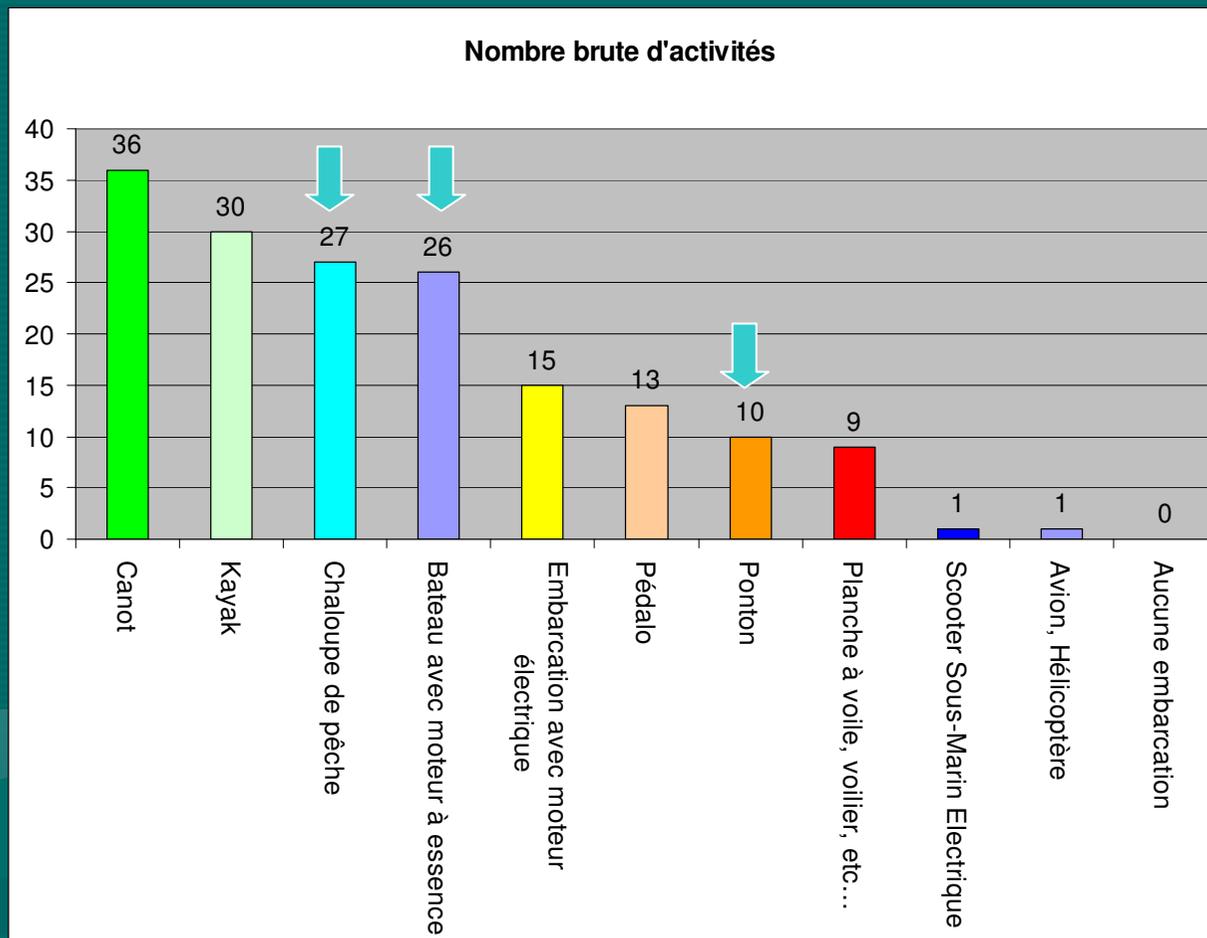
PORTRAIT DE LA POPULATION

Q 1: Quelle est l'utilisation de votre propriété ?

Résidence permanente	9%
Résidence secondaire toute l'année	45%
Résidence secondaire été seulement	15%
Construction à venir d'ici 5 ans	29%
Terrain seulement (aucun projet)	2%



Q2: Identifiez les embarcations que vous utilisez à votre terrain du Lac. (vous pouvez cocher plusieurs réponses)



Q3: À quelle fréquence pratiquez-vous les sports nautiques suivants?

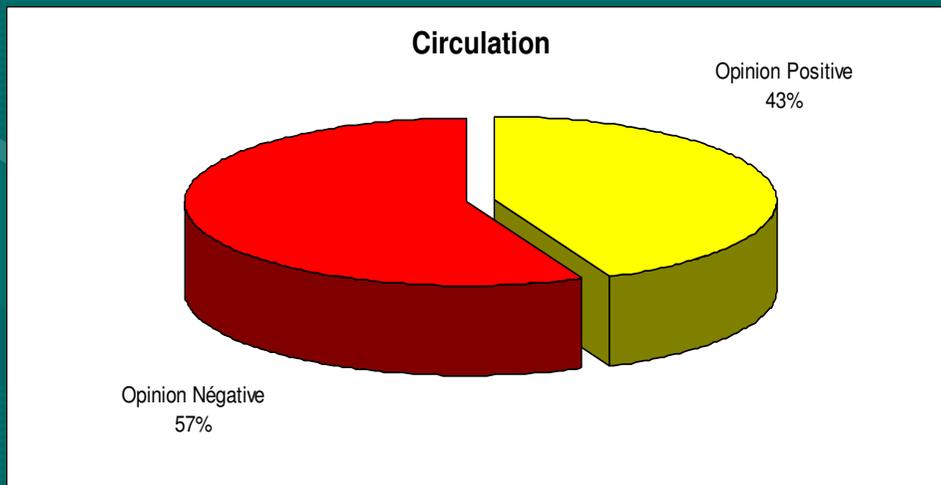
Activités sur le lac	Fréquence moyenne par mois PP*
Plage	21,71 jours
Natation	21,57 jours
Embarcation non motorisé	13,71 jours
Balade	9,10 jours
Pêche	5,33 jours
Ski Nautique	,64 jours
Traction	,35 jours

* Par propriétaire

Sommaton des Fréquences d'activités							
	Emb. NM	Pêche	Natation	Ski Nau	Traction	balade	plage
quotidienne	11	3	20	0	0	6	20
hebdo	17	12	9	4	2	19	11
mensuelle	2	9	3	0	0	6	2
occasionnelle	14	20	12	4	4	12	5
jamais	11	11	11	47	49	12	17

Q4: D'après vos observations des dernières années, comment décririez-vous la circulation des bateaux à moteur sur le lac?

- Indifférent 0 %
- Raisonnable 43 %
- Parfois problématique 51 %
- Inacceptable 6 %



Plus de 57 % de la population a une opinion négative relativement à la circulation des bateaux à moteur

Quelques commentaires intéressants

Q4: D'après vos observations des dernières années, comment décririez-vous la circulation des bateaux à moteur sur le lac?

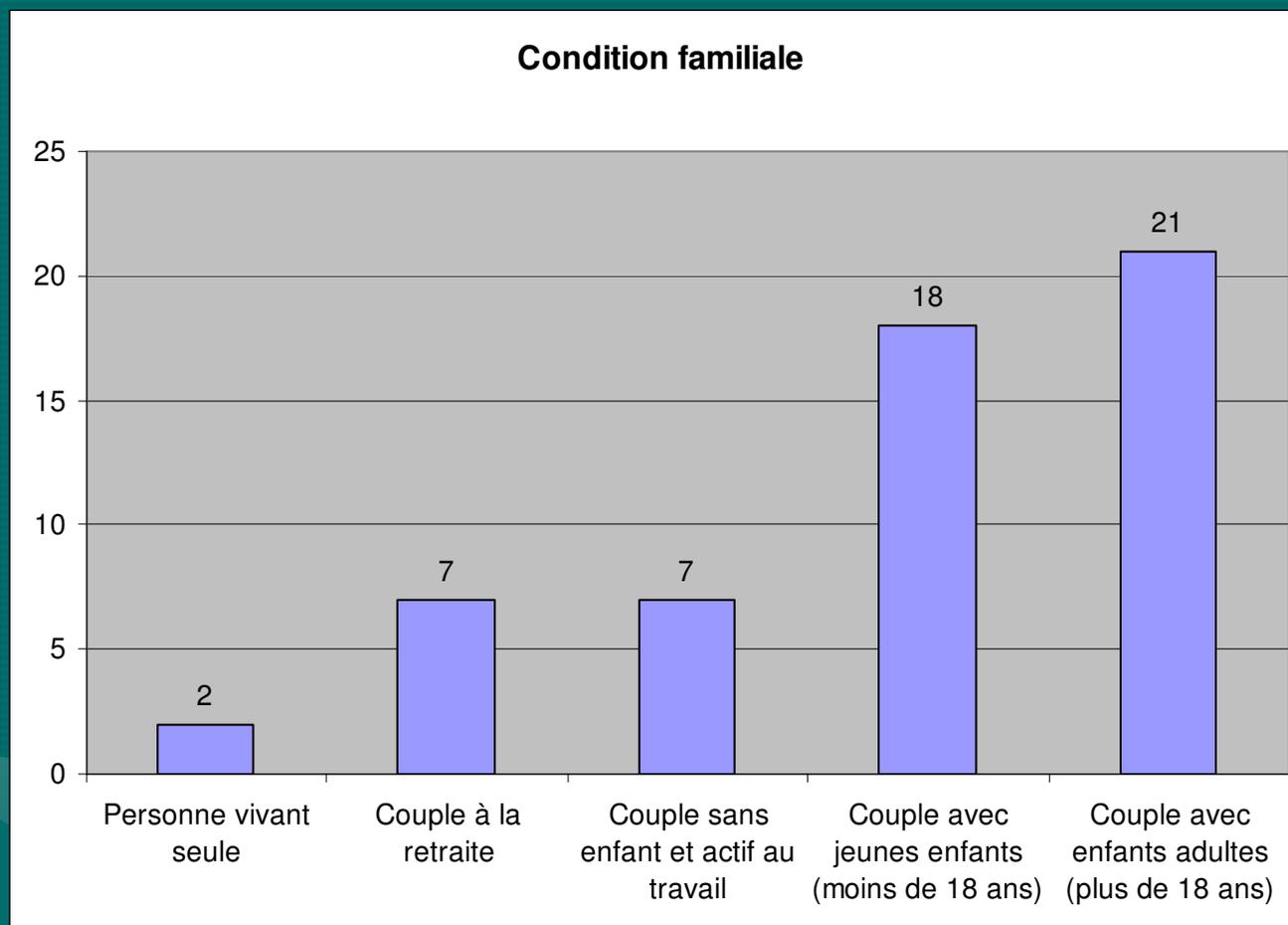
- Seulement quand il y a plusieurs gros bateaux - gros moteurs.
- Quelques bateaux à moteur puissant qui passent près de la rive ou au milieu à trop grande vitesse

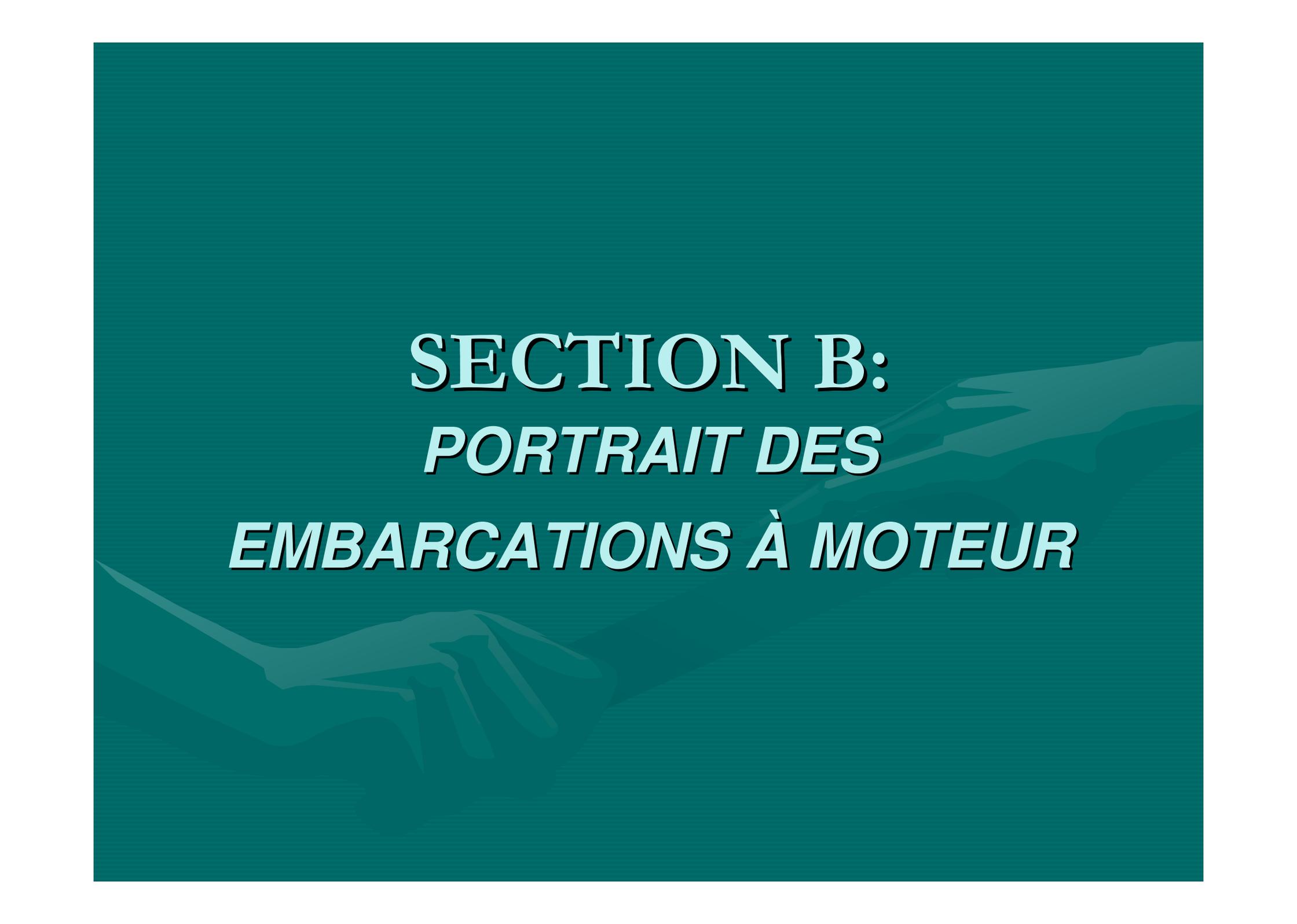
Q5: Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous?

Répartition de l'âge de la population



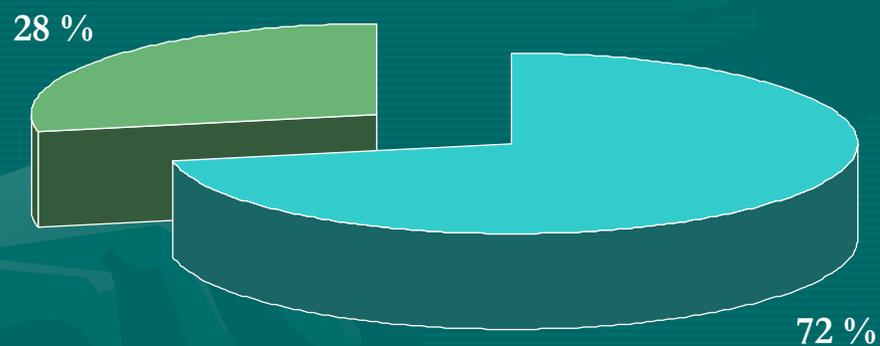
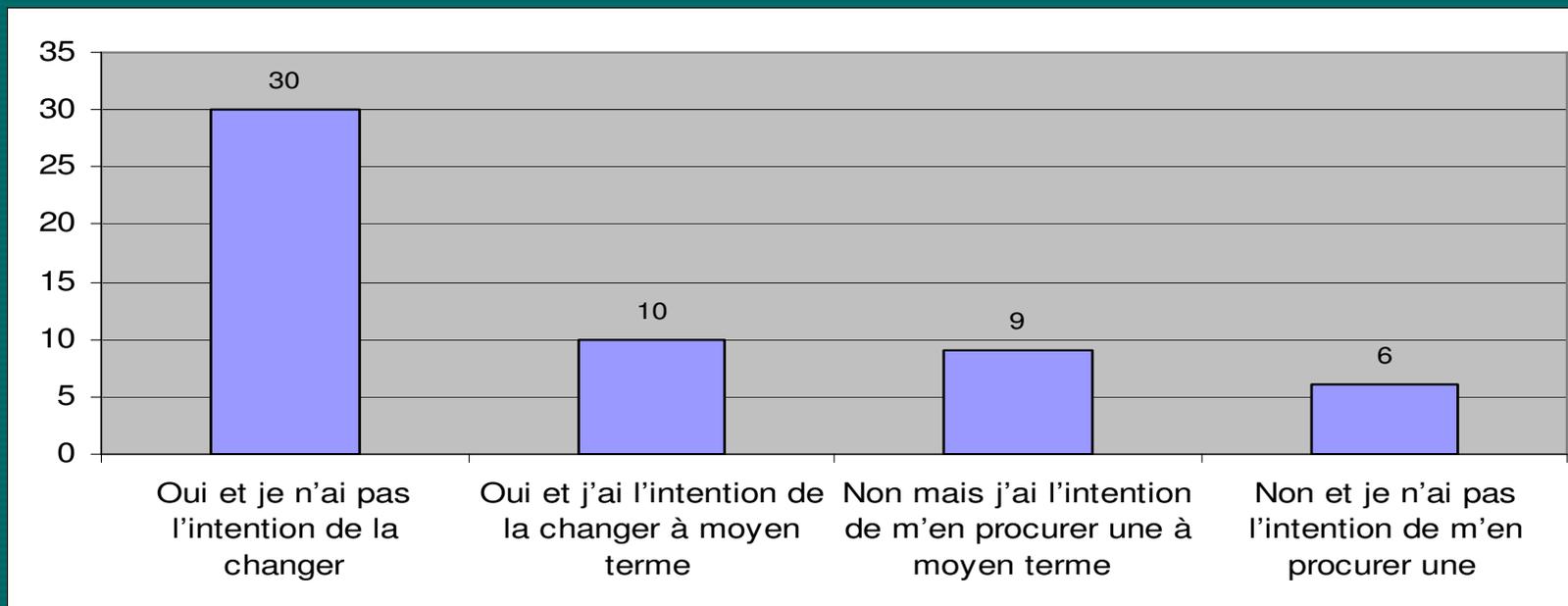
Q6: *Quelle est la situation familiale qui vous décrit le mieux ?*





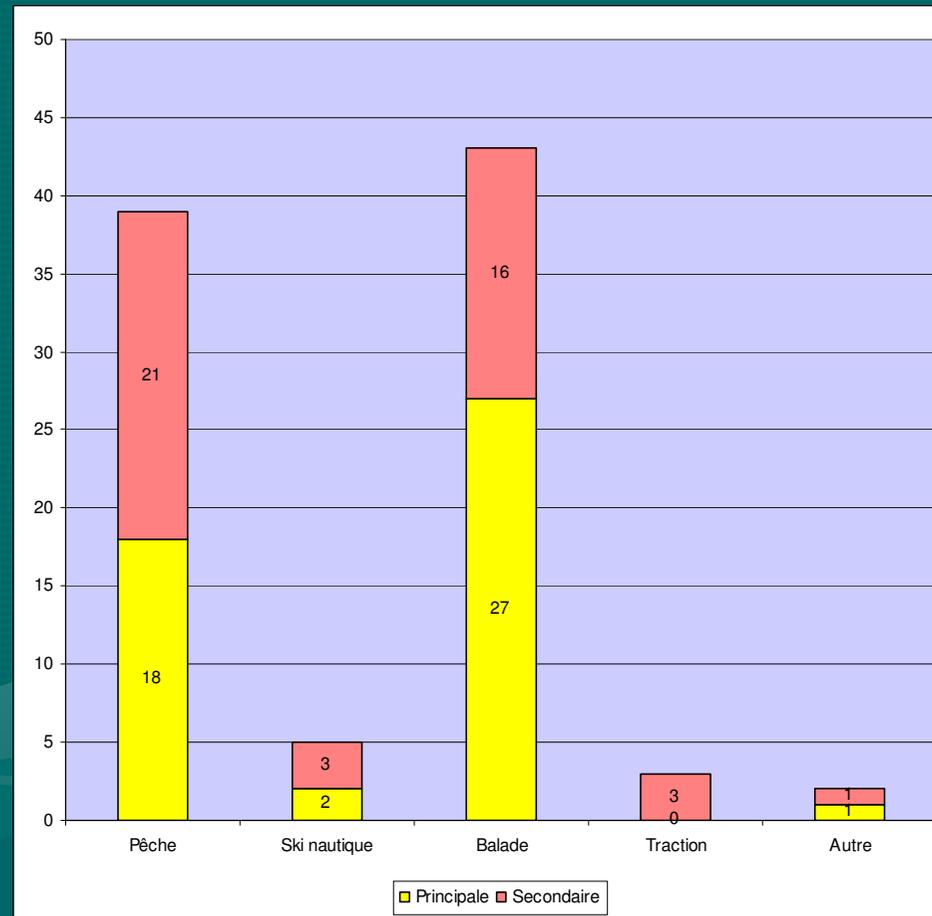
SECTION B:
PORTRAIT DES
EMBARCATIONS À MOTEUR

Q7: Avez-vous une embarcation à moteur?

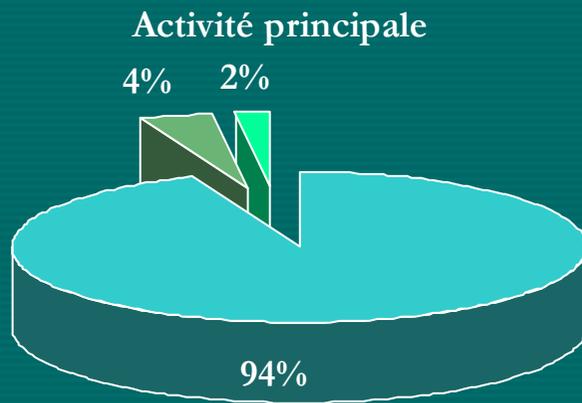


■ Possède une embarcation (ou planifie) ■ Aucune embarcation

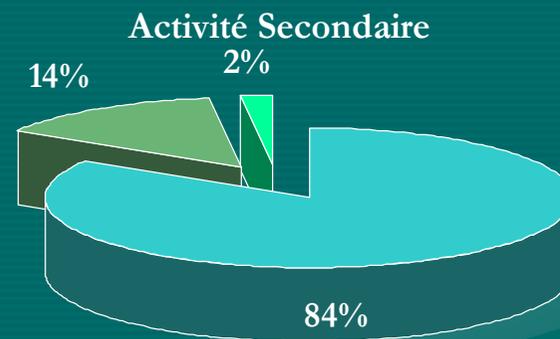
Q8: Choisissez l'activité principale et l'activité secondaire qui représentent le mieux l'utilisation de votre embarcation à moteur sur le Lac.



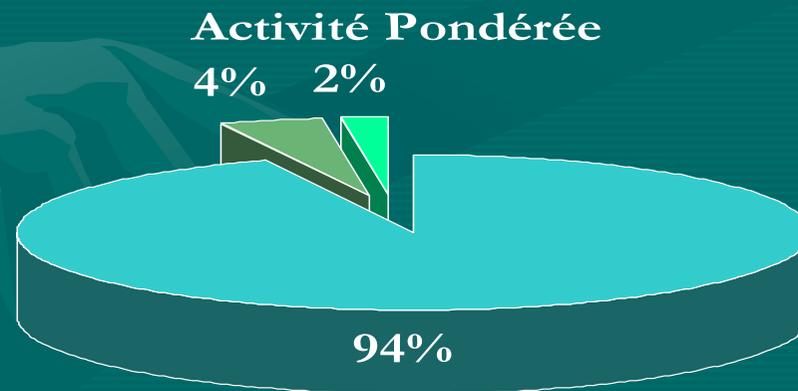
Q8: Choisissez l'activité principale et l'activité secondaire qui représentent le mieux l'utilisation de votre embarcation à moteur sur le Lac.



■ Balade et pêche ■ Ski et traction ■ Autres

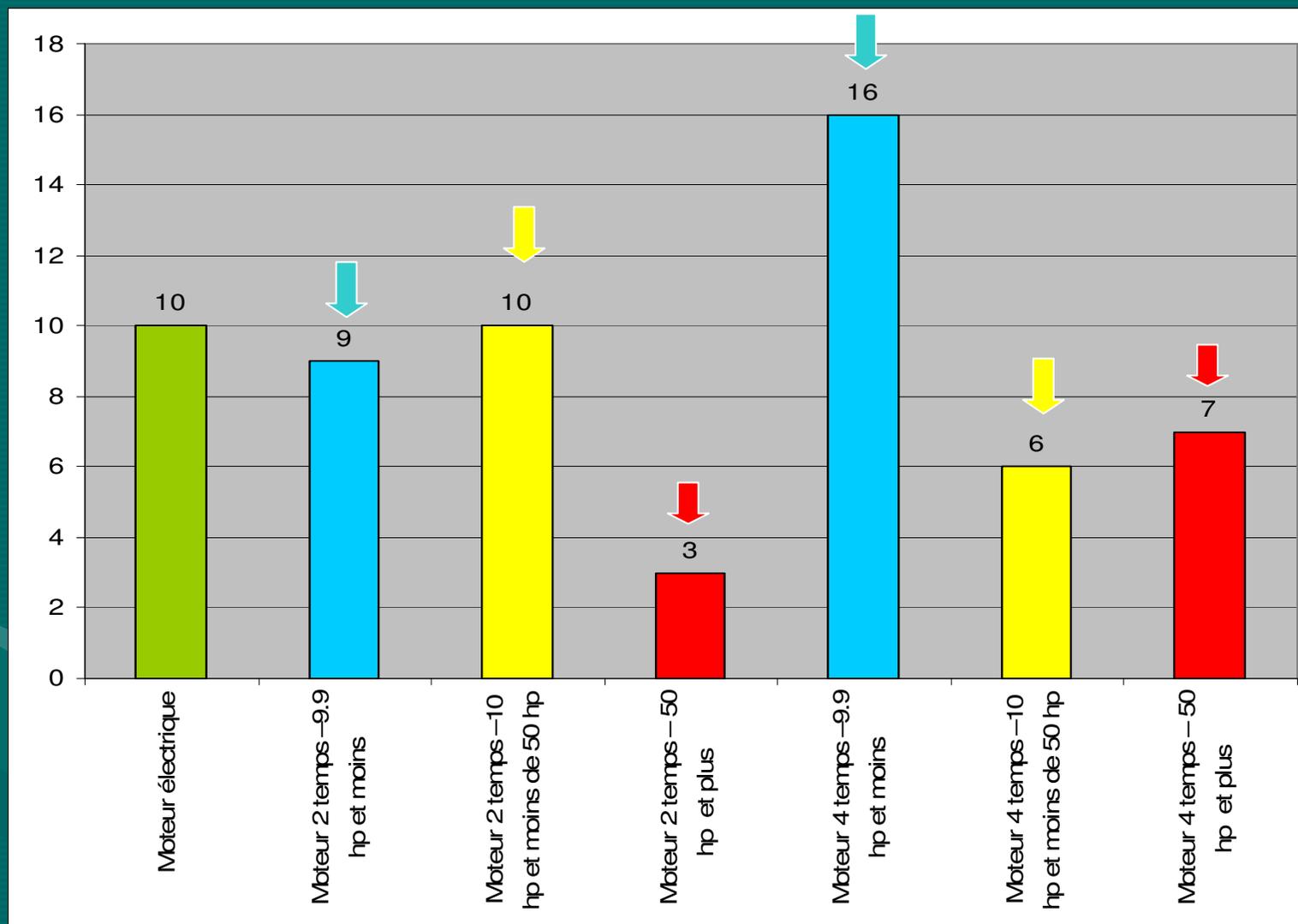


■ Pêche et balade ■ Ski et traction ■ Autres



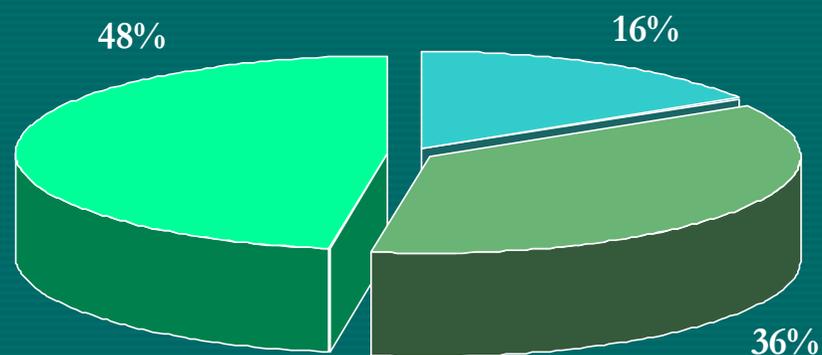
■ Balade et pêche ■ Ski et traction ■ Autres

Q9: Choisissez la situation qui qualifie le mieux le moteur sur votre embarcation.



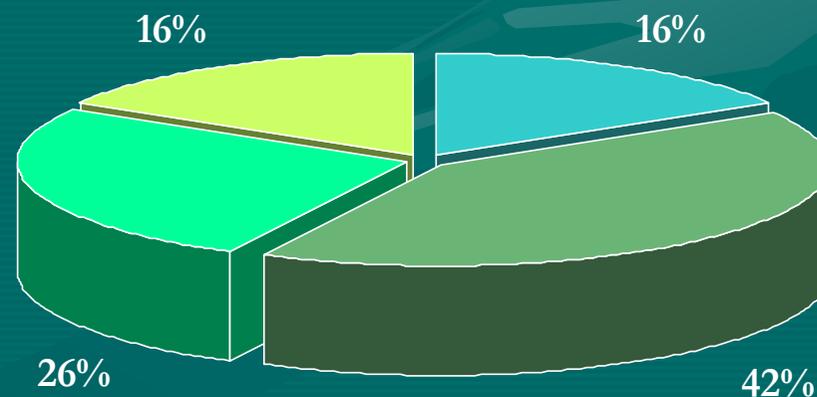
Q9: Choisissez la situation qui qualifie le mieux le moteur sur votre embarcation.

Type de moteur



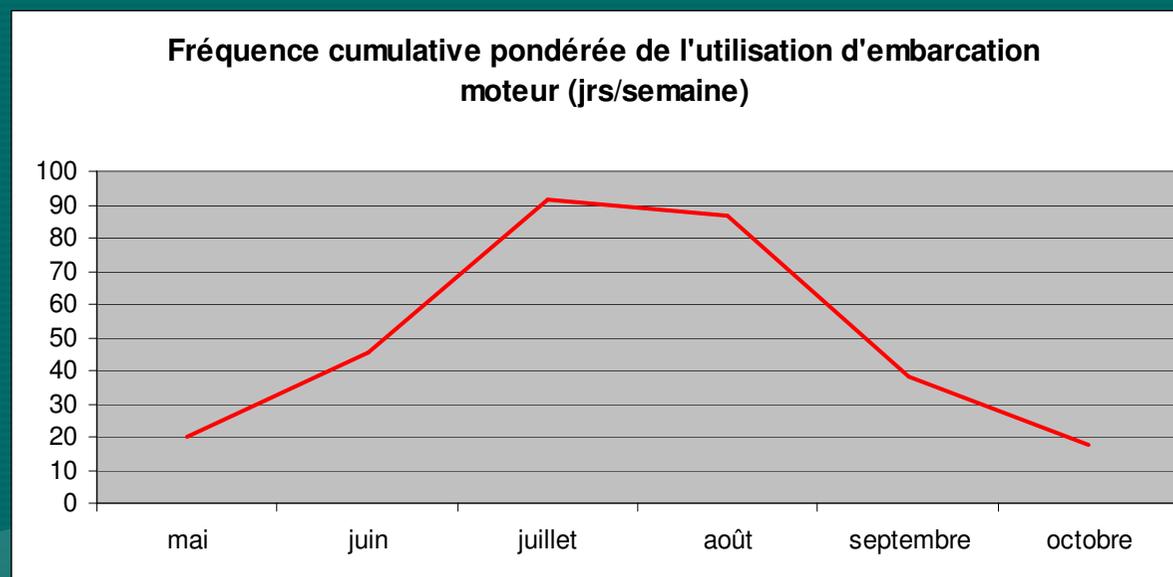
■ Électrique ■ 2 temps ■ 4 temps

Force de moteur



■ électrique ■ 9.9 hp et moins
■ 10 hp et moins de 50 hp ■ 50 hp et plus

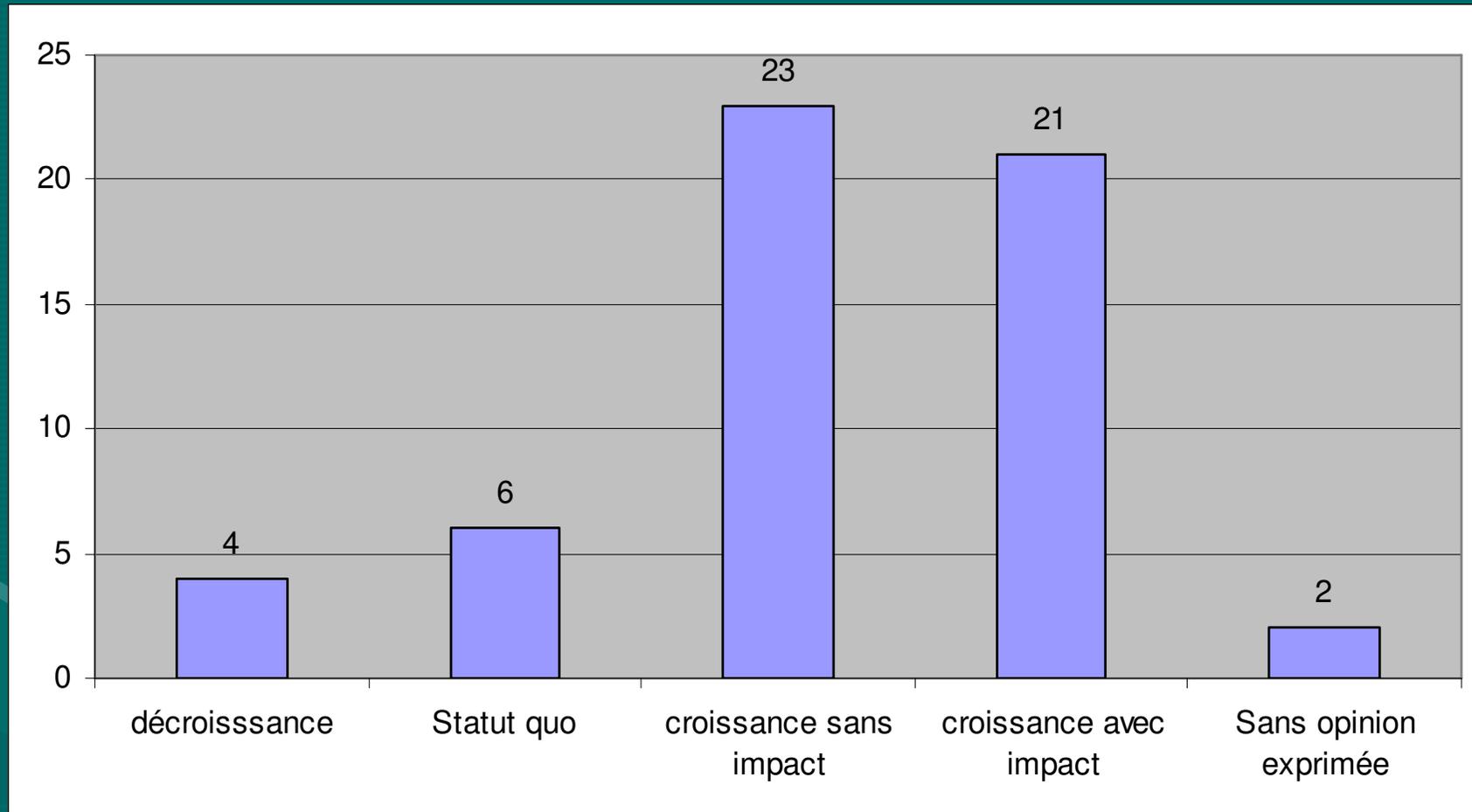
Q10: Quelle est la fréquence d'utilisation de votre embarcation à moteur?





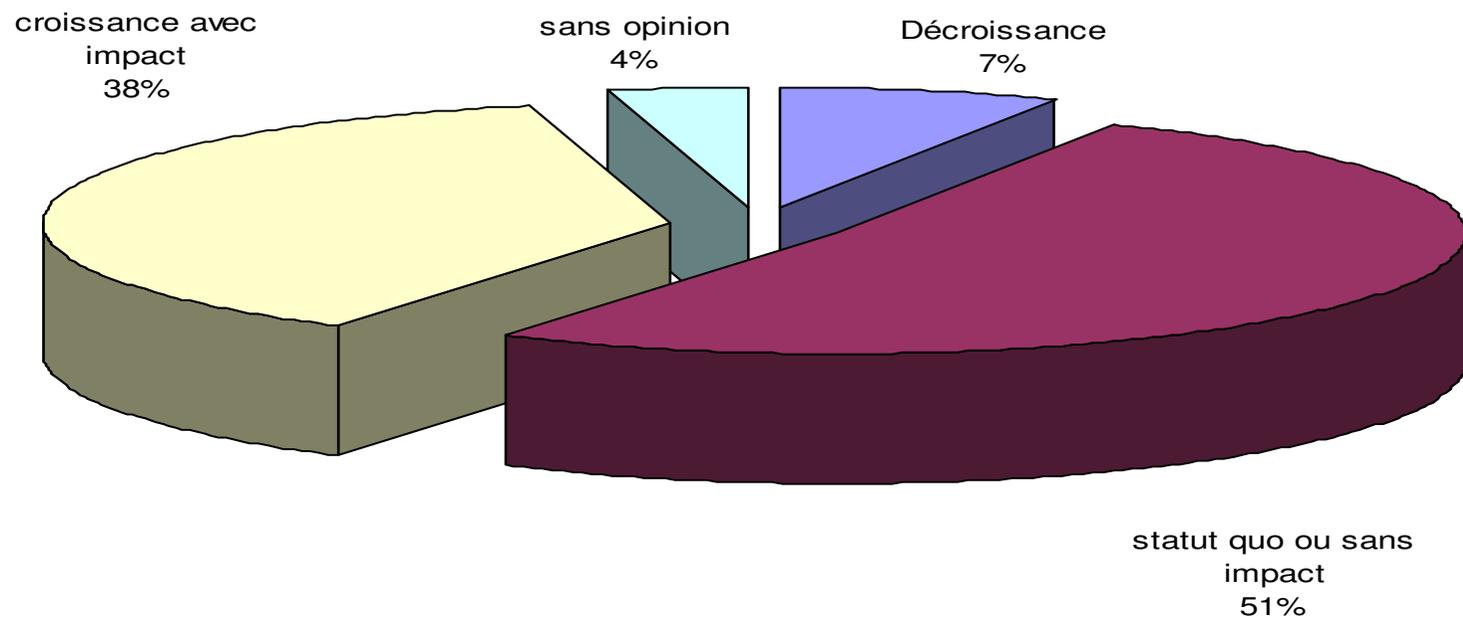
**SECTION C:
VUE SUR L'AVENIR**

Q11: Sachant qu'une bonne proportion des terrains n'est pas encore construite, comment visualisez-vous les activités nautiques au cours des 5 prochaines années?

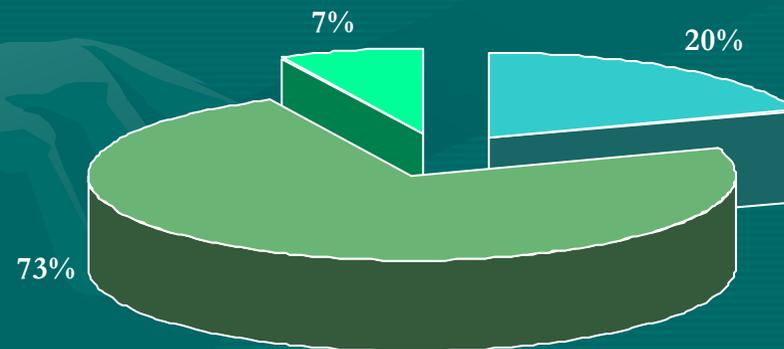
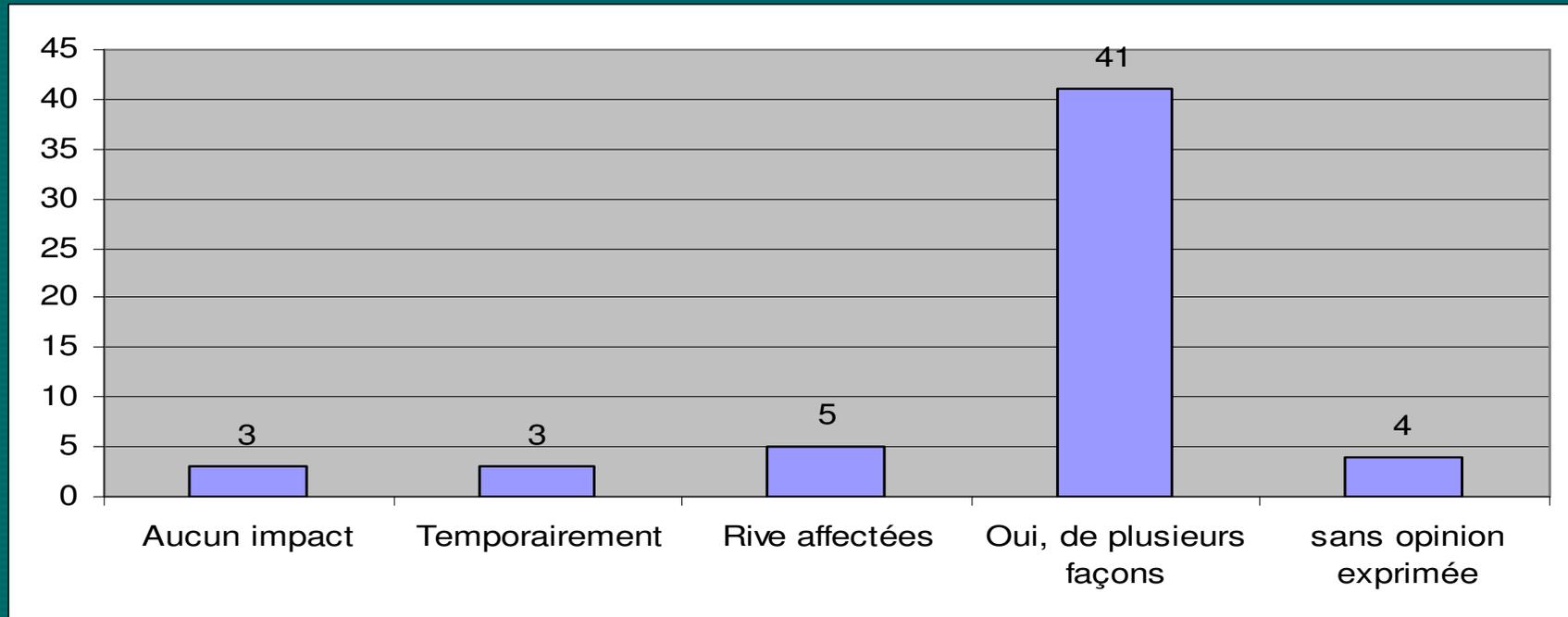


Q11: Sachant qu'une bonne proportion des terrains n'est pas encore construite, comment visualisez-vous les activités nautiques au cours des 5 prochaines années?

Évolution prévue de l'activité nautique dans les 5 prochaines années

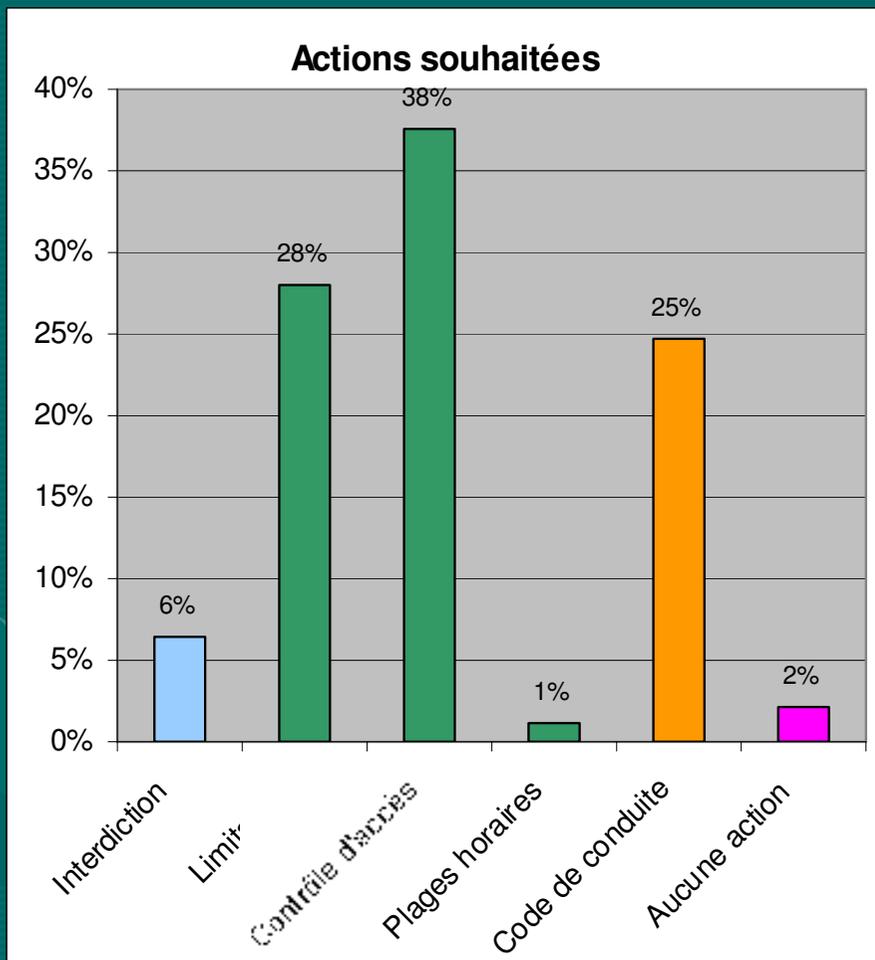


Q12: Croyez-vous que les embarcations à moteur ont une influence sur la santé du Lac?

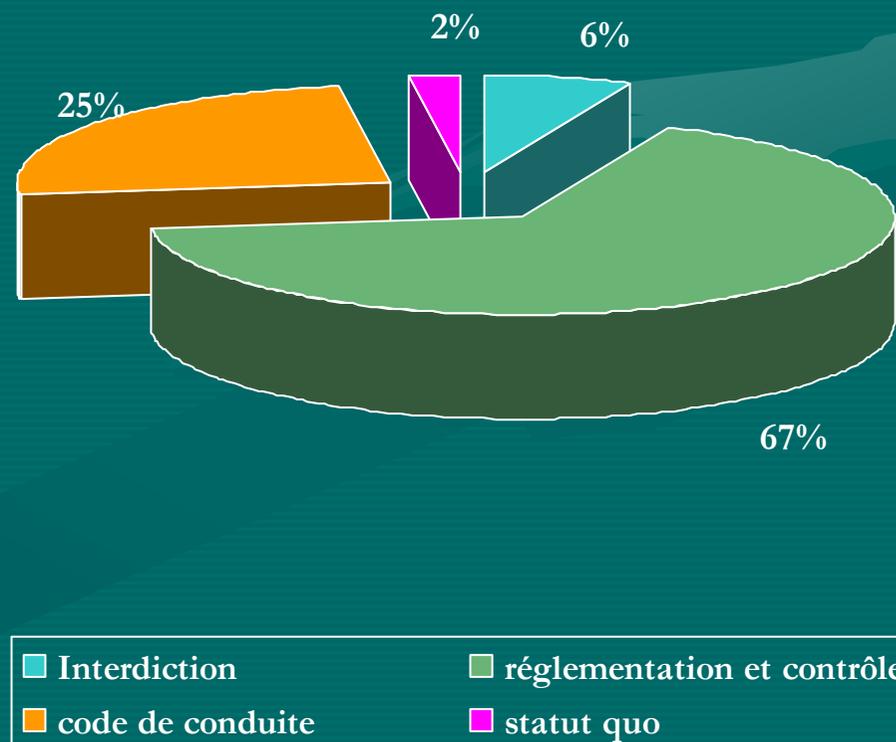


■ Peu ou pas d'impact ■ Plusieurs impacts ■ Sans opinion exprimée

Q13: Choisissez quelles sont les actions que vous souhaiteriez que l'association entreprenne pour encadrer l'utilisation des embarcations à moteur?



Quelles actions devraient être prises par l'association?



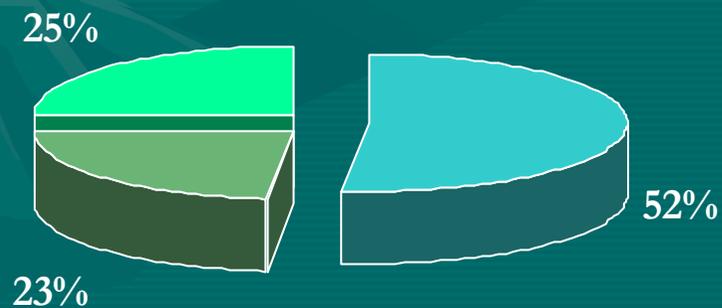
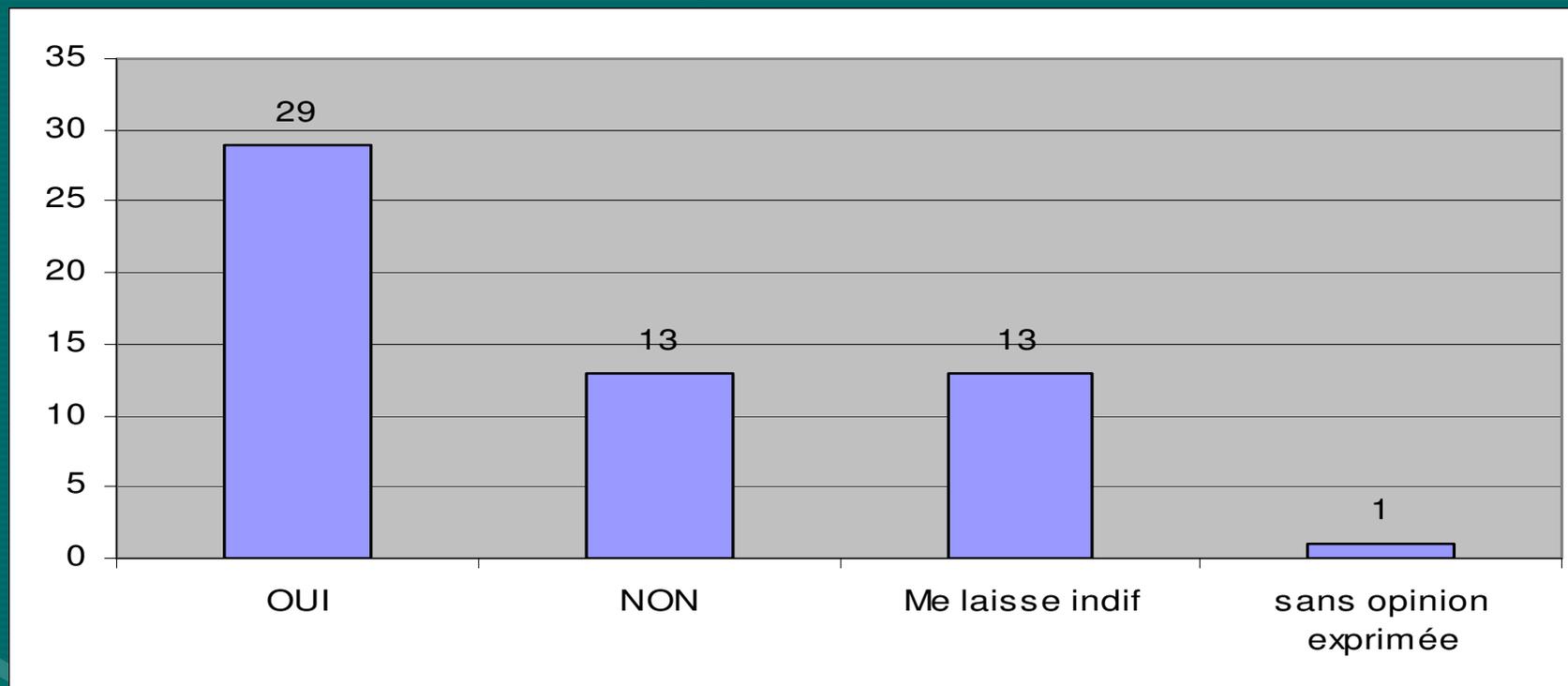
Quelques commentaires intéressants

Q13: Choisissez quelles sont les actions que vous souhaiteriez que l'association entreprenne pour encadrer l'utilisation des embarcations à moteur?

- Permettre uniquement les moteurs électriques
- Pas plus de 10 HP

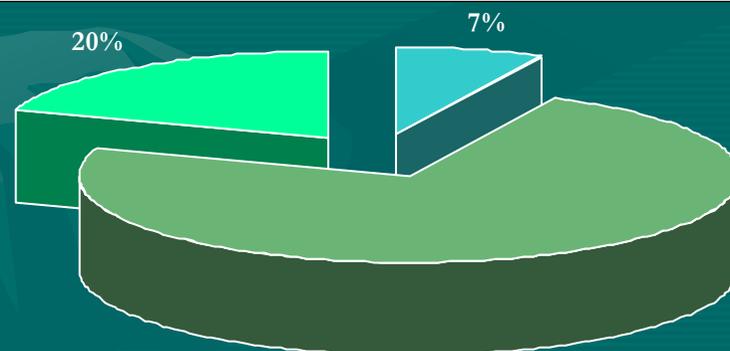
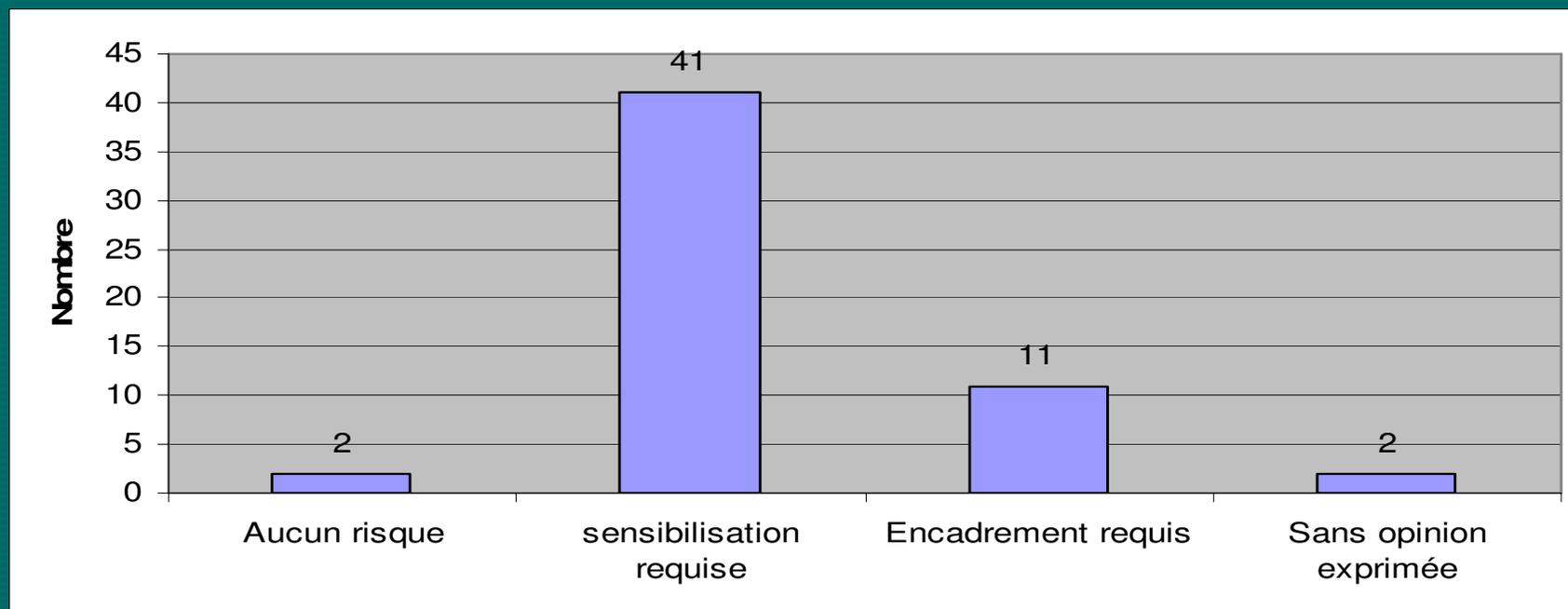


Q14: Devrait-on interdire ou réglementer l'utilisation des radios dans les embarcations? (Compte tenu de l'écho provoqué par l'étroitesse du lac)



■ Encadrer l'utilisation ■ Encadrement non-requis ■ indifférent ou sans opinion exprimée

Q15: Croyez-vous qu'il est nécessaire d'encadrer les sports à traction afin d'éviter des accidents?



Statut quo ou sans opinion

sensibilisation

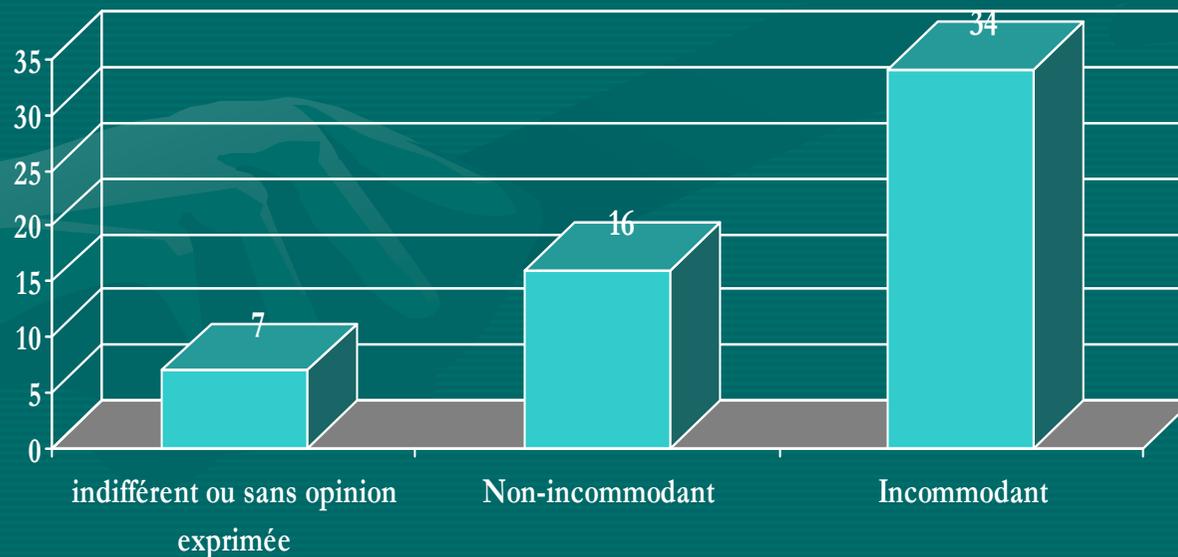
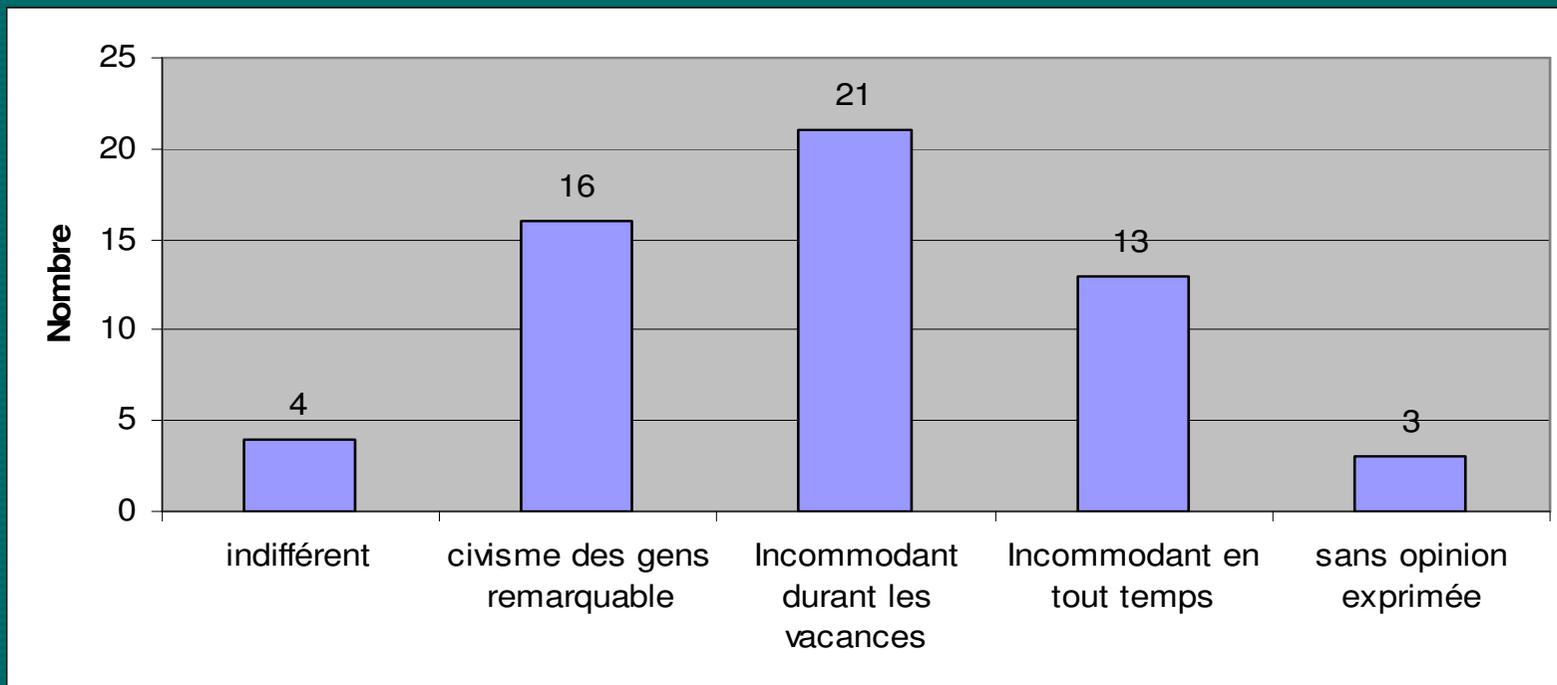
Encadrement requis

Quelques commentaires intéressants

Q15: Croyez-vous qu'il est nécessaire d'encadrer les sports à traction afin d'éviter des accidents?

- Le ski nautique ou de traction devrait être permis à des endroits spécifiques. Côté est seulement pas devant les chalets (ni devant celui du côté est).
- Ne jamais partir du quai en ski nautique
- M'incommode à l'occasion
- Aucun sport à traction devrais être autorisé.

Q16: Choisissez l'énoncé qui décrit le mieux votre réaction face à l'utilisation des embarcations à moteur?

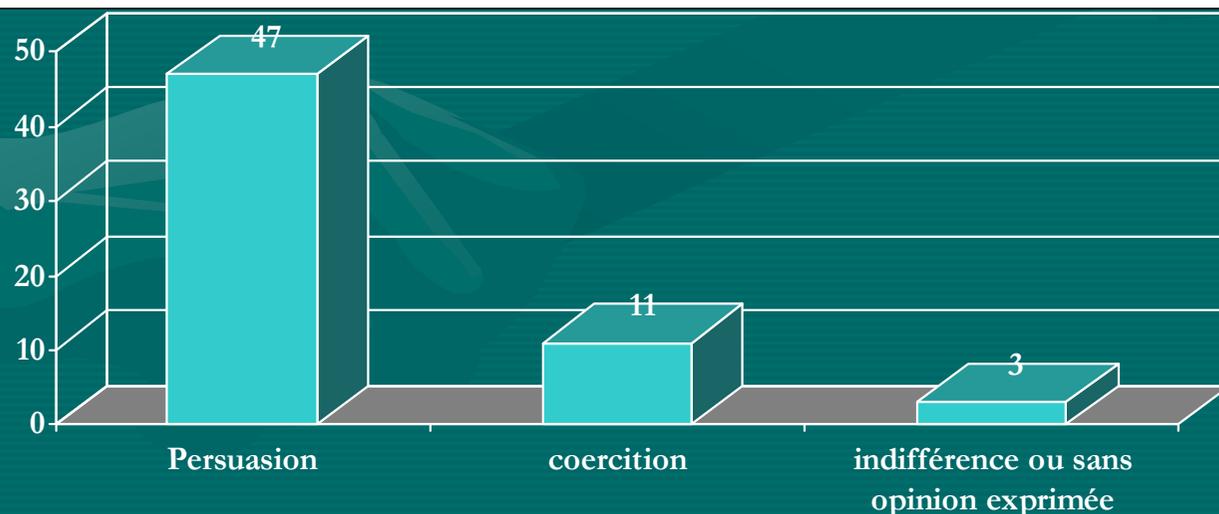
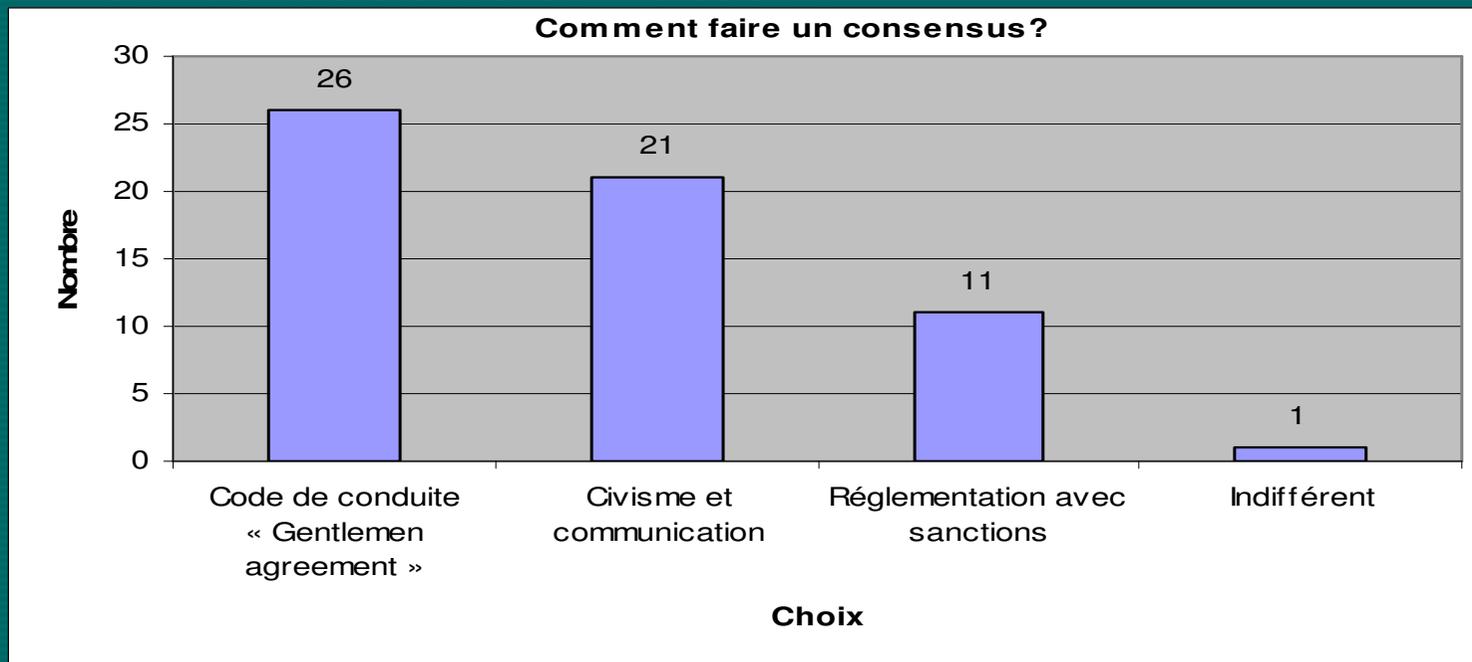


Quelques commentaires intéressants

Q16: Choisissez l'énoncé qui décrit le mieux votre réaction face à l'utilisation des embarcations à moteur?

- Ce qui m'incommodé = gros bateaux = grosses vagues, ski nautique et sport de traction qui tournent en rond devant mon chalet
- Seulement quand il a de l'abus
- Le civisme est remarquable et respecte ma quiétude "sauf pour un ou deux embarcations trop rapide et conducteurs sans civisme
- Pour les gros moteurs qui font de la vitesse lors de traction ou ski nautique
- Pour l'instant, mais ça risque d'être plus incommode dans le futur.

Q17: Quelle est selon vous la meilleure méthode pour arriver à un consensus sur le sujet des embarcations à moteur?



Quelques commentaires intéressants

Q 17:Quelle est selon vous la meilleure méthode pour arriver à un consensus sur le sujet des embarcations à moteur?

- Dans le pire des cas qui fera la police??? Nous avons choisi le Lac du Missionnaire pour sa vie sauvage, sa propreté et sa tranquillité. Il est non logique de penser qu'il restera dans cet état avec le développement des nouveaux chalets.
- La visite des gens de l'extérieur, il faut absolument prohibé les embarcations à moteur sur le lac pour garder sa tranquillité et propreté.

Quelques commentaires intéressants

- Général

- La situation actuelle au chalet fait que le bruit est modéré comparé aux chalets situés au début du lac.
- Si on va de l'avant avec l'interdiction des moteurs 50HP et plus, offrir un moratoire de 3 ans aux propriétaires actuels de moteur de 50 HP et plus afin de leur donner le temps de se départir de leur moteur et/ou de les remplacer
- Je crois qu'un compromis sera la seule solution, personnellement j'aimerais mieux que les moteurs soient bannis
- Je trouve honnêtement que les VTT cause plus de bruit que les embarcations à moteur. Je ne comprends pas la nécessité de réglementer alors que la très grande majorité des utilisateurs sont respectueux de l'environnement du Lac et des autres résidants.
- Je n'ai pas encore de chalet mais prévois faire construire à court terme. J'ai été séduit par la beauté des lieux et j'espère que le Lac demeurera le plus tranquille possible. J'espère que les gros moteurs, seadoos et autres sports de traction soient interdits.

Quelques commentaires intéressants

- Général

- Il ne faudrait pas que ce sujet apporte des guerres entre les propriétaires. Nous sommes tous au Lac pour être heureux. La tolérance est préférable à l'affrontement
- Malheureusement nous seront peut-être obligés d'utiliser la méthode # 3. Seule une réglementation nous permettra d'atteindre les objectifs souhaités. Je crois qu'il devrait y avoir des droits acquis pour ceux qui ont déjà des embarcations à moteurs mais une interdiction pour l'avenir pour les nouveaux arrivants
- Par ailleurs, il faudra éviter de "jouer à la police", de "sur-réglementer" et de tendre vers l'intolérance. Une fois les choses claires entre-nous, faisons-nous confiance.
- Enfin, nous croyons qu'il y a urgence d'agir, trop de lacs sont déjà malades par l'inaction de leurs riverains. Protégeons le nôtre
- Nous ne croyons pas en le "bon vouloir" des gens. Il y aura toujours de l'abus, c'est pourquoi les règles existent, bien qu'elles ne s'appliquent trop souvent qu'à une minorité. Des règles clairement établies, simples et sensées devraient parvenir à prévenir ces abus.

Quelques commentaires intéressants

- Général

- Tout le monde savait que l'on avait droit au bateau à moteur lors de l'achat d'un terrain si l'accès était réservé au résident seulement, il y aurait moins d'embarcation et se serait plus facile de s'entendre entre-nous.
- Un code de conduite est une excellent idée, mais en indiquant que les embarcations de plus de 10HP sont interdite avec pancarte au accès public.
- Je pense que la problématique ne touche qu'une petite minorité (gros moteurs) de résidents et l'accès non contrôlé des visiteurs. Mais hélas, souvent gros moteurs est égal à peu de respect des autres.
- Votre questionnaire ne contient par de questions se rapportant à l'utilisation d'avions qui devraient être **STRICTEMENT INTERDITE**

Merci

???

